

# BULLETIN D'INSCRIPTION SUP-Kayak-Bodyboard

DATE DU STAGE: du.....au.....

## - INFORMATIONS PERSONNELLES -

Nom.....Prénom.....Age.....

Adresse.....Code Postal.....

Ville.....Tél.....SMS: oui – non

E-Mail.....

## - FORMULE CHOISIE -

TARIFS ARRHEs

TARIFS ARRHEs

### Multi-glisse: -10ans

### Stand Up Paddle (+10ans)

Cours de surf 1h30  40€ 15€ Technique SUP 1h  25€ 15€

Stage 3 jours 1h30  105€ 25€ Balade SUP 2h  40€ 30€

Jardin des vagues  140€ 50€

### Multi-glisse: +10ans

### Kayak de mer (+10ans)\*

Cours de surf 2h  45€ 15€ Initiation 1 pers 2h  30€ 15€

Stage 3 jours 2h  120€ 50€ Initiation 2 Pers 2h  50€ 20€

Stage Semaine  160€ 50€ Randonnée 1 pers 3h  40€ 20€

Randonnée 2 Pers 3h  60€ 30€

*\*L'activité Kayak est possible et gratuite pour les enfants de moins 10ans, seulement accompagné d'un adulte et dans la limite du matériel disponible.*

PAYÉ: CH ESP ANCV

## - INFORMATIONS EN CAS D'ACCIDENT -

Nom.....Prénom.....

Téléphone.....Problèmes médicaux

## - AUTORISATION PARENTALE -

Je soussigné.....autorise mon enfant.....à suivre les activités décrites sur ce dépliant. Je certifie qu'il est médicalement apte à la pratique sportive et sait nager. En conséquence, je dégage l'école de surf PSS de toute responsabilité en cas d'accident lui survenant, ou provoqué par la suite de son inaptitude physique ou médicale ou non respect des consignes du moniteur.

Je déclare avoir pris connaissance des informations figurant au verso.

Fait à .....Le.....Signature

## - DÉCHARGE : Pour les majeurs -

Je certifie que je suis médicalement apte à la pratique sportive et sait nager. En conséquence, je dégage l'école de surf de Perros (PSS) de toute responsabilité en cas d'accident me survenant, ou provoqué par la suite de mon inaptitude physique ou médicale ou non respect des consignes du moniteur.

Je déclare avoir pris connaissance des informations figurant au verso.

Fait à .....Le.....Signature

## Art 1 – Annulation des cours

En cas de conditions météorologiques inadaptées, les cours seront remplacés par d'autres activités (Stand Up Paddle/Surf, bodyboard, Skimboard, jeux aquatiques,...), ou un AVOIR sera proposé pour un stage à une date ultérieure. Les cours non effectués du fait du client ne seront pas remboursés.

## Art 2 – Responsabilité de la structure

Les stagiaires seront pris en charge par PONANT SURF SCHOOL et sous la responsabilité des moniteurs à l'appel de leur nom. Ils sont sous la responsabilité civile de la structure jusqu'à l'heure de la fin du cours. Les parents ou responsables des stagiaires devront s'assurer, avant de confier les stagiaires dans la structure, que la prestation prévue a bien lieu.

## Art 3 – Assurance

Toutes les personnes inscrites dans la structure se verront systématiquement délivrer une licence fédérale incluant notamment des garanties en Responsabilité Civile, en Individuelle Accident, Assistance et Recours, dont les modalités sont décrites dans le contrat Allianz. La licence école n'offre ces garanties que durant les heures d'enseignement.

## Art 4 – Engagement de la structure

Ponant Surf School s'engage à proposer des prestations de qualités, avec des moniteurs diplômés, dans les meilleures conditions d'enseignements: matériel récent et de qualité (planches, combinaisons).

## QUESTIONNAIRE

- Avez-vous déjà effectué un stage dans notre structure  OUI  NON

Si OUI, quelle formule: .....ANNÉE.....

- Saviez-vous que le réseau PSS regroupe: un magasin, deux écoles et des activités sportives?  OUI  NON

- Quel était votre moniteur:.....

- Décrivez l'école en trois

mots:.....

- Donnez une note à l'école en 0 et 10: .....

MERCI et BON SURF